

Commission de la formation et de la vie universitaire Séance du 21 février 2017

Délibération n°2

Portant approbation des grandes étapes de la procédure de pilotage de l'offre de formation et des éléments constitutifs d'un dossier unique

Vu le code de l'éducation et notamment son article L712-6-1, Vu l'avis de la commission des moyens de l'établissement en date du 14 février 2017, Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise,

Considérant que l'offre de formation est amenée à évoluer au sein de l'établissement,

Considérant que les demandes d'ouverture de nouvelles formations s'effectuent pour le moment au fil de l'eau,

Considérant que plusieurs outils ou procédures co-existent au sein des différentes directions,

Considérant que l'UCP souhaite, pour dégager des marges de manœuvre afin de porter de nouveaux projets, se doter d'une procédure claire et globale pour le pilotage de son offre de formation,

Considérant que cette procédure sera mise en œuvre pour les demandes d'ouverture de formations et qu'elle permettra également d'évaluer les formations existantes,

Considérant que la création d'un dossier unique d'ouverture de nouvelles formations, comportant notamment les éléments pédagogiques et une estimation des coûts et des besoins en locaux, permettrait l'examen complet d'un projet,

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire :

<u>Vote</u>

Nombre de membres en exercice : 31 Nombre de membres présents : 11 Nombre de membres représentés : 7 Membres absents et non représentés : 13

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 5

Non participation: 0

<u>Article 1^{er}</u>: approuve les grandes étapes de la procédure de pilotage de l'offre de formation telles qu'annexées à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire :

<u>Vote</u>

Nombre de membres en exercice : 31 Nombre de membres présents : 11 Nombre de membres représentés : 7 Membres absents et non représentés : 13

Contre: 0 Abstention: 0

Pour: 18

Non participation: 0

Article dernier: approuve le cadrage proposé dans le cadre du dossier unique.

Le vice-président Formatjon et vie étudiante,

Patrick COURILLEAU

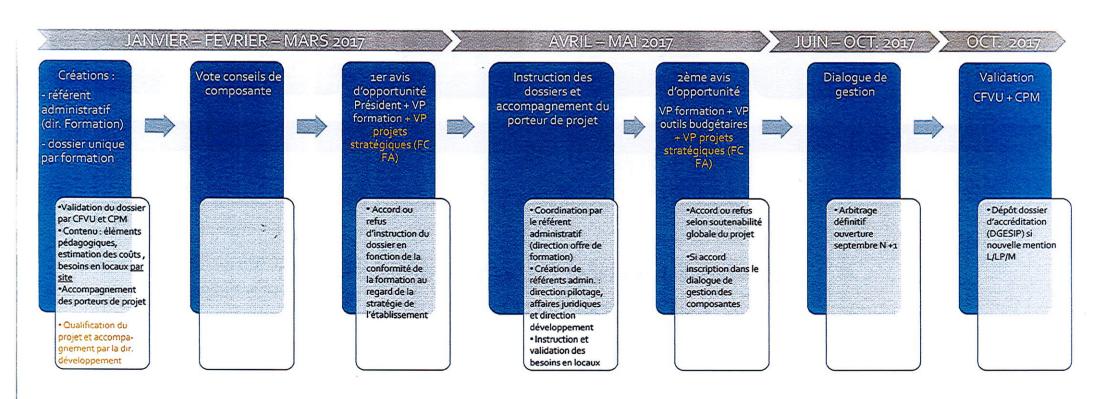
Transmis au rectorat le : 24 mai 2017

Notifié le : 24 mai 2017

PILOTAGE OUVERTURE DE NOUVELLES FORMATIONS POUR SEPTEMBRE 2018 (1/3)

Diplômes nationaux (FI, FA, FC), Diplômes d'université (FI, FA, FC)

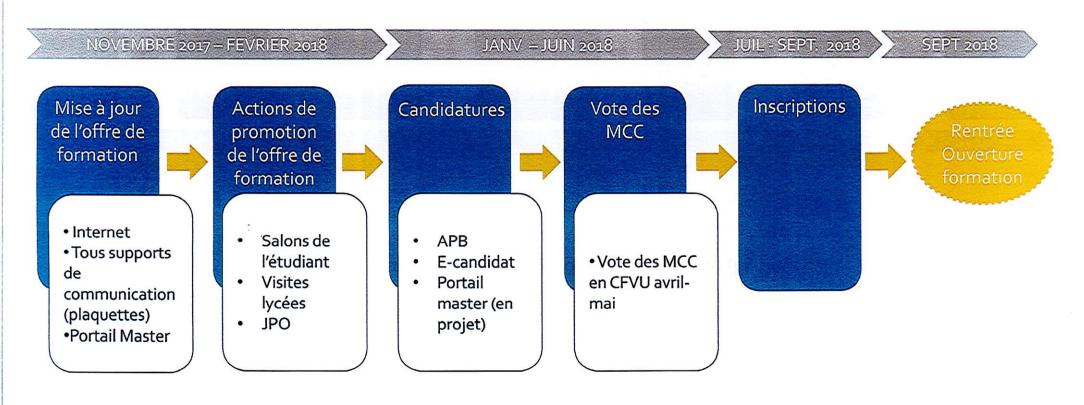
INSTRUCTION ET VALIDATION DES DOSSIERS



PILOTAGE OUVERTURE DE NOUVELLES FORMATIONS POUR SEPTEMBRE 2018 (2/3)

Diplômes nationaux (FI, FA, FC), Diplômes d'université (DU)

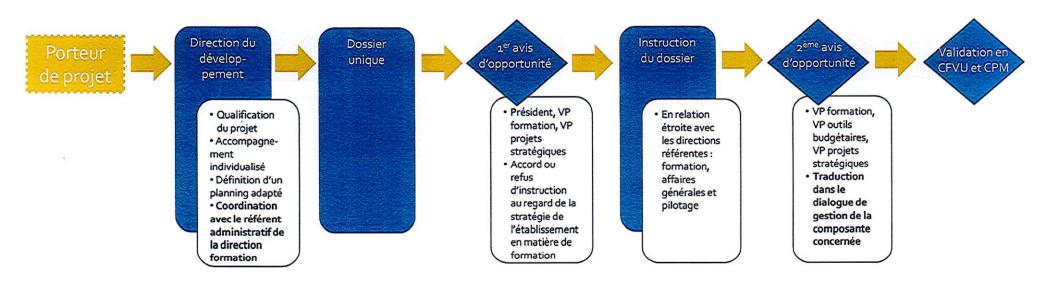
PROMOTION DE L'OFFRE DE FORMATION



PILOTAGE OUVERTURE DE NOUVELLES FORMATIONS POUR SEPTEMBRE 2018 (3/3)

Formation continue hors diplômes nationaux et hors DU annualisé (d'au moins 20 jours)

- · Respect des étapes de validation du processus
- · Calendrier d'ouverture défini préalablement avec la direction du développement
- Calendrier adapté aux besoins spécifiques de la formation pour permettre la meilleure réactivité possible



PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION EXISTANTE

Evolution 2017 - 2019

